

MONTCHAUVET



janvier 2017



BULLETIN MUNICIPAL n°64



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 3 avril au 18 décembre 2017 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	5 mai 2017 23 novembre 2017

sommaire

P. 2	carnet
P. 3	le mot du Maire et dates à retenir
P. 4	actualités municipales
P. 5	vie de la commune
P. 6	informations diverses
P. 7	les amis de Montchauvet
P. 8	le comité des fêtes
P. 9	le Noël des enfants
P. 10	le jardin du grand murin
P. 11	informations diverses
P. 12	renseignements pratiques

récompenses

A l'occasion de ses vœux, le Maire a remis les médailles du travail suivantes :

- médaille d'argent (20 ans) à Madame Sylvie Fayolle
- médaille de vermeil (30 ans) à Monsieur Yves Lecoy
- médaille de vermeil (30 ans) à Monsieur Jérôme Héron

Pour le fleurissement du village, Montchauvet a reçu du Conseil Départemental le label 3 pétales.

carnet montécalvétien

Mariage

Pauline Gabillé et Bruno Carpier se sont unis le 29 octobre 2016

Naissance

Bienvenue à Jules Lemarié - Tertre né le 7 novembre 2016

Décès

Madame Simone FOULD est décédée le 6 novembre 2016

Madame Hélène FIEVET nous manque depuis le 24 novembre 2016



le mot du maire

En ce début d'année, vous avez été nombreux à vous déplacer pour la traditionnelle cérémonie des vœux accompagnée par la galette des rois, généreusement offerte par notre Comité des Fêtes.

Ce rassemblement est une des nombreuses occasions, à Montchauvet, de se retrouver et d'échanger dans un cadre de convivialité malgré un contexte toujours morose.

2017 marquera la fin de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec une enquête publique d'environ 1 mois à laquelle vous pourrez encore apporter vos remarques ou suggestions.

Les dates vous seront communiquées en temps utile.

Ce sera aussi la réalisation de projets déjà initiés à savoir :

La rampe extérieure d'accès à la salle dans le cadre du dossier « accessibilité »,

Des travaux de voirie autour du square de la Porte de Bretagne,

La création d'un jardin du souvenir dans notre cimetière.

2017, c'est aussi le recensement obligatoire pour notre commune et c'est aussi plusieurs échéances électorales (présidentielles et législatives).

En bref comme je l'ai dit à la cérémonie des vœux, pas de révolution pour cette année.

Pour autant, un Grand MERCI à vous tous qui par votre action ou votre participation favorisez le mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Georges DUVAL maire de Montchauvet

dates à retenir (2017)

AG du Comité des Fêtes _____	13 janvier
AG des Amis de Montchauvet _____	18 mars à 17H
Dîner rencontre _____	25 mars
Elections présidentielles _____	23 avril et 7 mai
Balade du comité des fêtes _____	1er mai
Elections législatives _____	11 et 18 juin
Saint-Jean _____	17 juin
Brocante _____	10 septembre

actualités municipales

le 11 novembre 2016



Fidèles à la mémoire de ceux qui ont combattu pour la France, les montécalvétiens sont venus nombreux comme chaque année leur rendre hommage et déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts. Après la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le Maire a convié l'assistance à partager un verre amical à la salle des fêtes.

le PLU en question

Montchauvet à fait le choix courageux de faire son propre PLU (*) . Après la deuxième réunion publique du 21 octobre dernier le travail se poursuit en commission et avec l'aide du cabinet Espace-Ville, et l'objectif de le présenter à l'approbation du conseil municipal avant l'été est maintenu et crédible.(voir le mot du Maire P.3)

(*) Plan Local d'Urbanisme



vie de la commune

le déjeuner des anciens



Le 16 décembre c'est à l'invitation du Maire que 23 de nos anciens se sont rendus à **la Jument Verte** où ils ont dégusté les savoureuses recettes de Monsieur LEGRAND dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. 16 autres personnes concernées n'ayant pas pu se déplacer ont reçu un panier complet de gourmandises.

les vœux du Maire et la galette des rois ...et des reines !



A l'échelle de Montchauvet c'est une véritable foule qui est venue participer aux réjouissances du début d'année. Après la présentation des vœux et la remise de médailles du travail à trois montécalsvétiens, le Maire a remercié les habitants de maintenir, par leur participation, la douceur de vivre caractéristique de notre village.

informations diverses

le recensement

Le recensement périodique de la population, comme annoncé a commencé à Montchauvet.

L'enquête de recensement obligatoire aura lieu à compter du 20 janvier 2017.

Les réponses pourront être faites par internet ou en remplissant les questionnaires papier pour, au plus tard le 18 février 2017.

Les données collectées demeurent strictement confidentielles. Christine Baron est l'agent recenseur désigné par arrêté municipal qui se présentera au domicile de chaque habitant pour lui remettre les informations et les formulaires destinés à l'INSEE.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



du nouveau pour les cartes d'identité

Le département des Yvelines a été choisi comme pilote pour la commande de la carte nationale d'identité en ligne.

Depuis le 8 novembre 2016, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées par Internet comme pour les passeports biométriques : il faut remplir une pré-demande en ligne à cette adresse :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou via www.service-public.fr

Si vous n'avez pas cette possibilité, la mairie de Montchauvet pourra vous assister.

Un numéro de pré-demande vous est attribué. Il permettra au guichetier de récupérer vos informations. Attention : il faudra quand même vous rendre dans une mairie des Yvelines pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie où vous vous rendrez.

Ce dispositif s'applique aussi bien aux premières demandes de carte d'identité qu'aux renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pensez à porter avec vous le numéro de pré-demande lors de votre déplacement en mairie !

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

La mairie de Houdan qui est la seule dans tout l'ouest du département à utiliser cette procédure informe qu'elle instruit les demandes seulement sur rendez-vous et à certains horaires (renseignez-vous avant de vous déplacer au 01 30 46 81 30). Sinon, de Montchauvet, il faut se rendre à Magnanville.

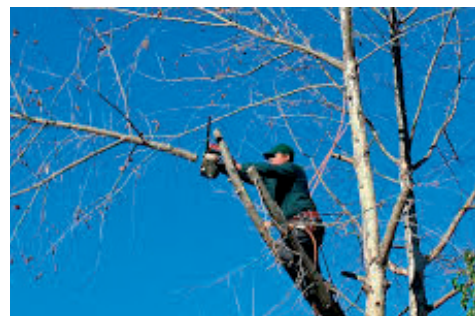
rappel sur l'élagage

Pensez à profiter de la fin de l'hiver pour élaguer vos arbres ! En effet l'élagage qui précède juste le redémarrage de la végétation au printemps est idéal. Rappelons que c'est une obligation : les branches de vos arbres ne doivent pas dépasser sur les propriétés voisines ni bien sûr sur le domaine public.

L'article 673 du code civil est sans appel concernant l'obligation d'élaguer.

La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques liés aux arbres :

- Chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication
- Chutes de feuilles rendant les chaussées glissantes
- Manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier



les associations

EXPOSITION d'ARTISANAT d'ART

Organisée par **Les Amis de Montchauvet**, mais à l'initiative de Laurence PILO qui a réuni autour d'elle une douzaine d'artistes artisans, dont quatre montécalsvétiens, l'exposition du 26 Novembre 2016 a eu beaucoup de succès et beaucoup de visiteurs.



Les Nounours de Christelle



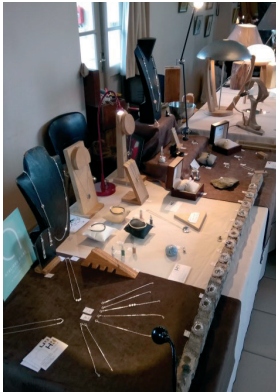
Les émaux de Pierre-Emmanuel



Broderies et encadrements de Gordana



Modelages de Marie-Noelle



Les bijoux d'Hélène



Produits de la ferme de Claire



Les Bois illuminés de Grégoire



Les dessins de Catherine L.



Les Terres cuites de Catherine G.

Les aquarelles d'Yves B.



Artisanat indien de Chantal



Accessoires en tissu de Bénédicte



...et les stands associatifs de Montchauvet



Les mosaïques de Laurence

... à l'année prochaine...

le comité des fêtes



Soirée Beaujolais 2016

**Nous vous remercions de votre
présence à notre soirée
Beaujolais Nouveau**



**Le Comité des Fêtes de Montchauvet vous présente tous ses
Vœux pour 2017
En attendant de vous retrouver à nos prochaines
manifestations .**

Noël des enfants



*Journée chargée pour le père Noël de Montchauvet !
Tournée en calèche, vin chaud, lâcher de ballons, et
distribution de cadeaux. Vivement l'année prochaine !*



le jardin du grand murin

Découvrir la permaculture



Samedi 26 septembre, près de 90 personnes étaient réunies à la salle des fêtes pour écouter Leigh Barret nous exposer les principes de la permaculture.

Travailler son jardin en permaculture, revient à : « coopérer avec la nature au lieu de rivaliser avec elle » dixit Leigh Barret.

La permaculture n'est plus seulement une affaire de jardinage, mais un écosystème, c'est-à-dire une façon de penser, une conception consciente de son jardin.

Cette conception consciente permet d'autonomiser la croissance des plantes qui sont cultivées en économisant son énergie et ses moyens !

Elle se fonde sur plusieurs idées rappelées par la conférencière :

-garder un sol bien vivant en ne laissant jamais un sol nu (le recouvrir par exemple de BRF ou planter des engrais verts)

-réduire au minimum le travail du sol : utiliser la grelinette pour aérer le sol, l'ameublir sans le retourner

-éviter le gaspillage en récupérant, recyclant (ex : le compostage, le recueil de l'eau de pluie, la construction de meubles en palettes .. .)



Les échanges avec le public, ont permis de préciser les fondements de la permaculture et de repartir avec quelques astuces pour travailler son jardin selon les principes énoncés :

- couvrir les sols avec des engrais verts comme la moutarde, le trèfle ou la phacélie, empêche la prolifération des plantes adventices, rend la terre plus saine, permet de la nourrir et attire les insectes.
- mettre en place un tas de compost, c'est possible, même sur un petit terrain, 1 m2 suffit ! et même en appartement avec apport de lombrics ! Pas de graines dans le compost, elles seront détruites, sauf les graines de courges.
- mettre en place la culture sur butte ou en lasagne permet la mise en culture rapide d'un sol difficile
- que faire pour faire fuir les limaces ? Penser au fil de cuivre, à la cendre, à planter de la bourrache, à la paille ou encore aux aiguilles de pins ...

Mais, la permaculture va bien au-delà d'une nouvelle approche du jardinage c'est aussi un mode de vie avec des principes qui favorisent la coopération, les actions solidaires, l'intergénérationnel, la transmission de savoirs avec une notion de durée...

Pour en savoir plus :

Sites internet :-« brin de paille » asso.permaculture.fr

- « Université Populaire de Permaculture » www.permaculturefrance.org

Et n'oubliez surtout pas d'EXPERIMENTER pour découvrir les plantes adaptées à votre sol et réussir un beau jardin comestible, sans vous fatiguer ! Et n'hésitez pas à passer nous voir au jardin le dimanche après-midi...

mieux que les encombrants ...

... pour vous débarrasser de ce dont vous ne voulez plus : l'association « aide-coup de pouce » est à Dammartin en Serve. Elle viendra collecter tout ce dont vous n'avez plus l'utilité : outillage manuel et électrique, vaisselle, meubles, véhicule, électroménager, chute de carrelages, ... Elle remplit des containers et va distribuer vos dons aux Burkinabés, en Afrique où tout a une seconde vie ! Sur simple appel au 06 70 80 23 32 Alain Delaplace viendra enlever ce qui vous encombre.



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

habitez mieux !

Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures ? Oui, c'est possible avec « HABITER MIEUX » : bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement professionnel pour vos travaux de rénovation énergétique. Selon votre revenu fiscal de référence et le nombre de personnes qui habitent dans votre logement vous pourrez bénéficier d'un financement de 35 à 50 % de vos travaux de rénovation énergétique d'un montant maximum de 20000€. Cette aide est financée par l'État et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Appel gratuit : 0808 800 700 ou sur www.habitermieux.fr

le donjon de Houdan, visitons un cousin du nôtre...

Implanté dans notre patrimoine depuis près d'un siècle le donjon de Houdan intrigue la population qui s'interroge sur l'histoire et les secrets de ce bâtiment aux allures imprenables. Afin de répondre à ces interrogations, l'association du donjon de Houdan œuvre à la mise en valeur de ce patrimoine, qui aujourd'hui après trois années de travaux ouvre ses portes au public.



Le donjon accueillera désormais les visiteurs les :
mercredi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30
vendredi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30
samedi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30
et aussi le dernier dimanche de chaque mois de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30.
Les visites du donjon sont libres ou guidées.
Tarif 4€ Réduit 2€







Pour plus d'informations : www.ledonjondehoudan.fr

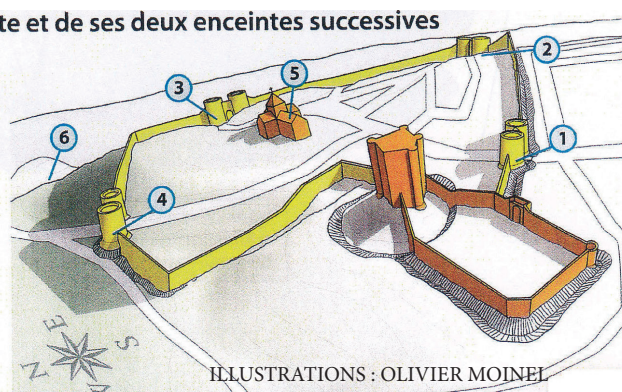


Pour mémoire voici à quoi ressemblait probablement le donjon de Montchauvet quand il était en activité.

Vue d'ensemble de la place forte et de ses deux enceintes successives

-  Donjon et son enceinte du XIII^e siècle
-  Enceinte du XIII^e siècle

-  1 Porte de Bretagne
-  2 Porte de la rue-de-dérrière-les-Granges
-  3 Porte de la rue-Sous-l'Église
-  4 Porte de Paris
-  5 Église Sainte-Marie-Madeleine
-  6 Butte Lancelot



ILLUSTRATIONS : OLIVIER MOINEL

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette
Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTART
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
sur R.V. le 3e lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
Tel. 06 84 04 60 59
courriel : jeanmarietetart@gmail.com

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous